

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois-illegitimes-des-actes-de-profanation-des/article/semaine-sainte-et-paques-un-depute-demande-de-lever-le-couvre-feu-a-ce-propos>

Semaine sainte et Pâques : un député demande de lever le couvre-feu. A ce propos, que fait la CEF ?



- C

des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -
Date de mise en ligne : mercredi 17 mars 2021

Semaine sainte et Pâques : un député demande de lever le couvre-feu. A ce propos, que fait la CEF ?

« À l'approche de la Semaine sainte, le député LR de Meurthe-et-Mozelle Thibault Bazin a écrit une lettre au Premier ministre pour obtenir des dérogations au couvre-feu lors des offices de la Semaine sainte, notamment pour la vigile pascale.

Après un triduum pascal confiné en 2020, les catholiques s'apprêtent une nouvelle fois à vivre des offices de la Semaine sainte chamboulés par la crise sanitaire. Alors qu'un couvre-feu est toujours en vigueur de 18 heures à 6 heures du matin et que l'Île-de-France pourrait rejoindre la liste des villes reconfinées, aucune exception n'est prévue du 1er au 3 avril pour permettre de maintenir les offices en soirée. Or pour certains comme le député LR Thibault Bazin, pas question de se résigner. L'élu de Meurthe-et-Mozelle a envoyé une lettre à Jean Castex pour demander la levée du couvre-feu pour le Triduum pascal.

Obtenir à Pâques la mêmes dérogation qu'à Noël

L'initiative se substitue à celle que certains attendaient de la part de la Conférence des évêques de France, qui a décidé cette fois de ne pas négocier. « Est-ce une décision envisagée à la suite de leur discussion avec l'exécutif le 10 mars ? En tout cas, j'ai été sollicité dans ma circonscription, donc je relaie ces interrogations et ces demandes », explique Thibault Bazin à Famille chrétienne. Pour l'instant, le déplacement dans un lieu de culte fait partie des dérogations possibles en journée dans les villes confinées, mais pas entre 18 heures et 6 heures du matin, où le couvre-feu est aussi en vigueur comme partout en France.

« Cette levée temporaire du couvre-feu a été possible à Noël dernier, et on voit bien qu'aujourd'hui les protocoles permettant de concilier la liberté de culte et protection sanitaire existent », poursuit l'élu. Si une exception avait été faite à Noël, c'est aussi que l'exécutif sortait d'un bras de fer avec l'épiscopat qui avait dû batailler ferme pour obtenir le retour des messes publiques, et il devait se faire pardonner la mise en place d'une jauge absurde qui avait généré une grande vague de contestation... « Ces jours [du triduum pascal] sont au centre de cette religion [catholique] », appuie Thibault Bazin dans sa lettre au Premier ministre, espérant le rendre ainsi enclin à exercer sa clémence une nouvelle fois pour Pâques. Cette solennité est en effet la plus importante, devant Noël.

Pour l'instant, faute d'allègements en vue, les paroisses se réorganisent pour concilier les exigences liturgiques du triduum pascal et les restrictions imposées. La Conférence des évêques de France suggère notamment de célébrer la vigile pascale dimanche à 6h30 juste avant l'aube (à 7h30), au lieu du samedi soir. La règle veut qu'elle soit célébrée après la nuit tombée et avant l'aube, pour commémorer la nuit où Jésus-Christ est ressuscité. D'ici-là, Jean-Castex aura-t-il répondu à la demande de Thibault Bazin ? « On voit bien que les négociations parallèles ont montré par le passé qu'elles n'aboutissaient pas toujours », répond l'élu qui reste pour l'heure sans nouvelles. Il reste deux semaines, tout peut encore changer. »

Semaine sainte et Pâques : un député demande de lever le couvre-feu. A ce propos, que fait la CEF ?

Site source :

[Famille chrétienne](#)

A ce propos, pour la Semaine Sainte à venir, que fait, que dit la Conférence des évêques de France ? Nous sommes dans l'attente et l'espoir d'une action effective, responsable et sérieuse.

Guy Barrey